

BSV GRANDES CULTURES - N°25

8 septembre 2026

Sommaire

A retenir

Curseurs de risque

Météo

Colza

Maïs

A surveiller : Faux
carpocapse

Biodiversité des champs

A retenir

Colza

Semis à 2 feuilles : quelques rares grosses altises observées. Dégâts très faibles.

A surveiller : attaques de petites punaises qui peuvent être présentes en nombre dans certaines parcelles.

Faible activité des autres ravageurs.

Maïs

Faites remonter vos observations de larves de pyrales et sésamies (comptages larvaires).
Nombreux signalements de Datura dans les parcelles.

Curseurs de risque

Colza

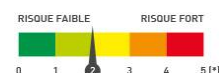
Limaces

Petites altises

Grosses altises

Tenthrèdes de la rave

Pucerons



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le [site de la DRAAF](#), le [site de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire](#) ou sur le [site de Polleniz](#)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/surveillance-biologique-du-territoire/bulletin-de-sante-du-vegetal>

Avec le
soutien
financier de



Prévisions météorologiques

MERCREDI 09



12° / 22°

▲ 15 km/h

JEUDI 10



11° / 24°

🌀 5 km/h

VENDREDI 11



14° / 24°

▲ 10 km/h

SAMEDI 12



12° / 26°

▲ 10 km/h

DIMANCHE 13



13° / 26°

➤ 10 km/h

LUNDI 14



15° / 28°

➤ 10 km/h

Prévisions météorologiques sur la ville d'Angers (source : météoFrance. Cliquez sur le lien pour les données actualisées)

Les températures sont en baisse pour ce début de semaine. Quelques averses faibles sont à prévoir avant une remontée des températures en milieu de semaine et le retour d'un temps ensoleillé pour le week-end.

Colza

Réseau d'observation

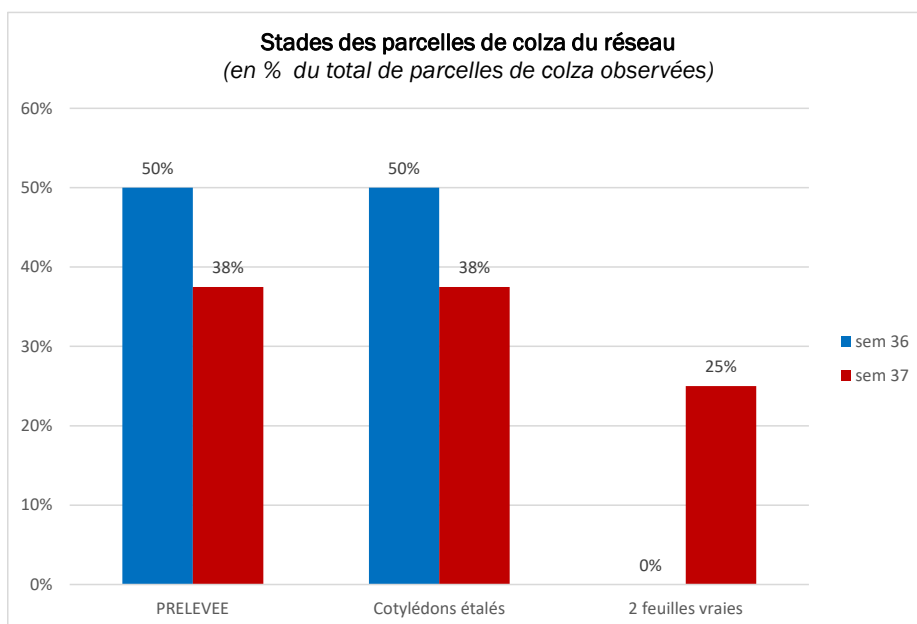
8 parcelles sont actuellement remontées sur l'outil de saisie (Vigicultures) avec la répartition suivante :

- 1 Loire-Atlantique, 1 Maine-et-Loire 2 Mayenne et 4 Sarthe

Le réseau se met en place.

Stade phénologique et état des cultures

Les semis sont toujours en cours sur la région et devraient se terminer cette fin de semaine. Les stades des colzas sont actuellement compris entre **prélevée** et **2 feuilles étalées** pour des semis entre le 15 août et le 3 septembre.



Méthodes alternatives



Quelques rappels :

- Pensez à semer quelques graines d'une variété très précoce à floraison ; celle-ci attirera les méligèthes qui joueront alors leur rôle de pollinisateurs et n'attaqueront pas les boutons floraux de vos colzas.
- La première méthode de lutte contre les grosses altises est la date de semis : semer aux dates conseillées (avant le 01/09) permet la plupart du temps d'être sorti de la période sensible (colza à 4 feuilles ou plus) au moment de l'arrivée des grosses altises. N'hésitez pas à consulter le document dédié « [Colza : gagner la course contre les grosses altises](#) » :
- Consultez le [guide colza Terres Inovia](#) pour plus d'informations sur l'implantation et le suivi de la culture.

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune,

la cuvette doit être **enterrée** (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

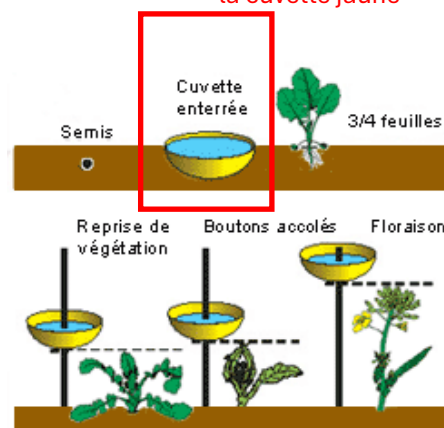
Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur

la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle).

Positionnement actuel de
la cuvette jaune



Punaies du colza



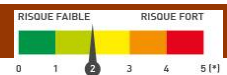
Petites punaises à différents stades pouvant être observées en nombre sur colza (Source : laboratoire d'éco-entomologie)

De **petites punaises** sont observées depuis cet été en très grand nombre dans certaines parcelles voire dans des maisons à proximité de ces dernières. Les conditions chaudes leur sont favorables. Actuellement, ces insectes se déplacent vers de la végétation encore verte à cette période et particulièrement vers les **colzas en cours de levée**. En cas de forte présence, les **piqûres de ces punaises** peuvent provoquer le **dépérissement des jeunes colzas**. Le retour de la pluie devrait permettre de réguler les populations.

Ces punaises sont observées dans plusieurs parcelles hors réseau sur l'ensemble de la région. Dans certaines parcelles, les dégâts sont importants (d'1/3 de la parcelle à l'ensemble de la parcelle détruite) et nécessiteront un resemis.

Pour en savoir plus et signaler vos observations, rendez-vous sur la page : <https://www.terresinovia.fr/fr/actualites/punaies-sur-jeunes-colzas-des-attaques-intenses-en-recrudescence>

Limaces



Observation et analyse de risque

La surveillance des **limaces** doit commencer avant le semis et se poursuit jusqu'à la fin de la période de risque (4 feuilles du colza).

Aucune limace n'a été observée cette semaine. Hors réseau, quelques morsures de limaces sont signalées. Seuls des auxiliaires prédateurs de limaces (**carabes** et **staphylins**) sont signalés sous les pièges. Positionnez vos pièges pour suivre l'activité des limaces. La rosée matinale et les quelques précipitations annoncées peuvent favoriser leur activité.

Le temps humide de ce début de semaine peut favoriser l'activité des limaces mais les conditions seront ensuite **moins favorables** avec le retour d'un temps chaud et ensoleillé. Surveillez prioritairement les parcelles où les limaces seraient déjà présentes.

Évaluer le risque de présence de limaces sur ses parcelles : [Grille ACTA-De Sangosse](#)

Évaluation du risque climatique : le risque climatique est actuellement **faible**. Il devrait baisser dans les prochains jours.

Évaluer le risque sur sa parcelle, c'est prendre en considération :

- l'évolution des captures,
- le stade de la culture,
- la vigueur et la capacité de compensation de la plante,
- les conditions météo en cours et à venir,
- la présence d'auxiliaires.

Positionnez vos pièges pour surveiller l'activité des limaces



Morsures de limaces sur colza (CAPDL)

Pour piéger efficacement, il faut :



- Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures
- Couvrir 1m² avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle
- Garder la surface du piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau)
- Faire le comptage le matin (avant des températures trop élevées)

Méthodes
alternatives



- Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible
- Utilisation du phosphate ferrique



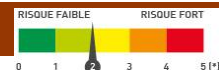
Période de risque

De la germination à 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Petites altises ou altises des crucifères



Observations et analyse du risque

Aucune **petite altise** n'a été observée cette semaine. Des **piqûres** sont observées sur feuilles sur 3 parcelles (voir paragraphe grosses altises).

Les conditions climatiques actuelles sont **favorables** à ce ravageur. Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines. Le risque est actuellement **faible**.

Les petites altises sont présentes de façon variable dans les anciennes parcelles de colza présentant des repousses. Le risque est élevé dans le cas de parcelles de colza bordant ou environnant d'anciennes parcelles de colza où elles sont observées.

Méthodes
alternatives



Il est préférable de **ne pas détruire des repousses de colza** pendant la période de levée du colza pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre aux stades les plus sensibles des nouveaux colzas



Petite altise : petit coléoptère de 2 à 2,5 mm, noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres)

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs **ET** 25 % de la surface foliaire consommées

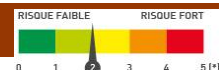


Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Grosses altises ou altises d'hiver



Observations et analyse de risque

3 grosses altises ont été piégées cette semaine : 2 dans la Sarthe et 1 en Maine-et-Loire. Quelques individus commencent à sortir de diapause dans certains secteurs mais le gros du vol reste à venir.

Des **morsures d'altises** (petites et/ou grosses) sont signalées sur 3 parcelles du réseau : 5 à 10 % des plantes sont touchées sur 2 parcelles et une parcelle est davantage concernée (dans la Sarthe) avec 80 % de plantes avec morsures (stade cotylédons). La surface foliaire détruite reste faible : entre 1 et 5 % de la surface foliaire détruite sur les 3 parcelles concernées. Hors réseau, certaines parcelles présentent plus de 80 % des pieds piqués par les altises principalement en Loire-Atlantique. Le risque reste **faible** mais le ravageur est à surveiller.



Le vol des grosses altises se déclenche suite à une remontée des températures au-dessus de 20°C après un épisode plus frais (sortie de diapause), souvent autour du 20 septembre en Pays de la Loire. Pour détecter le début du vol, positionnez vos cuvettes jaunes enterrées dans vos parcelles.



Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (**3 à 5 mm**) noir et **brillant** avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20°C.

Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »



Des analyses de larves faites en Pays de la Loire montrent depuis plusieurs années que les populations de grosses altises résistantes aux pyréthrinoïdes sont bien installées dans notre région.

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures **ET** 25 % de la surface foliaire détruite



Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Pucerons



Observations et analyse de risque

Aucun signalement.

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6)

Seuil indicatif de risque

A partir de 20 % de plantes porteuses de pucerons *Pucerons cendrés (CAPDL)*



Pucerons verts (CAPDL)

Tenthrières de la rave



Observations et analyse de risque

Une **tenthrière de la rave** a été piégée cette semaine dans une parcelle de la Sarthe. La météo est propice à ce ravageur mais le risque reste **faible**. Observez vos cuvettes jaunes.

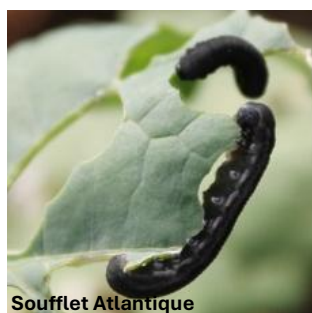


L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Tenthrière de la rave adulte



Larves de tenthrière de la rave



Dégâts de tenthrière de la rave

Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6)

Seuil indicatif de risque

A partir de 25 % de la surface foliaire détruite et en conditions favorables du ravageur.



Maïs

Stade phénologique et état des cultures

Les parcelles sont en majorité déjà ensilées. Certaines parcelles (principalement au nord de la région) sont entre les stades grains laiteux et grains pâteux.

Comptage larvaire : pyrales et sésamies

Faire un bilan des infestations larvaires dans vos parcelles avant la récolte permet d'estimer le niveau de risque pour la prochaine campagne.

On considère **qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.**

Méthode de comptage :

Les suivis doivent se faire dans différentes zones de la parcelle éloignées les unes des autres et des bordures.

Sur une parcelle :

1. Observez **20 plantes sur 5 zones** éloignées les unes des autres et des bordures (total : 100 plantes). Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Merci de faire remonter vos comptages larvaires sur le lien : <https://forms.gle/sfYzCmn5EYgNDbjCA> ou directement sur vigicultures.

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

Méthodes alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le broyage fin des résidus de cannes après récolte. Cette méthode permet de détruire une grande partie des larves et d'exposer les autres au froid et aux prédateurs. Cette intervention peut permettre d'éliminer 50 à 70 % des larves (sources Arvalis).

Chrysomèle des racines du maïs

La **chrysomèle du maïs** (*Diabrotica virgifera*) est un petit coléoptère qui pond en été dans les champs de maïs. Ce sont les larves qui vont occasionner les dégâts l'année suivante en dévorant les racines du maïs. Il s'agit d'un insecte de 5 à 7 mm de long originaire du continent américain qui a été introduit accidentellement en Europe de l'Est. Les premières détectations en France remontent à 2002. Depuis les populations augmentent principalement en Alsace et Rhône-Alpes.

Depuis 2017, la chrysomèle est présente en Poitou-Charentes mais l'insecte n'a jamais été détecté en Pays de la Loire.

Pas de détection lors de cette campagne.

A surveiller

Avez-vous déjà vu ?



Thaumatotibia leucotreta Source: Simon Hinkley & Ken Walker, Museums Victoria

C'est **le faux carpocapse**. C'est un papillon dont les larves peuvent s'attaquer aux **maïs**, **haricots** et **pois** ainsi qu'aux **arbres fruitiers**. Il n'est pas présent en France ni en Europe mais la surveillance est de mise pour éviter son implantation.

Le principal enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre son éradication.

En cas de détection ou suspicion de présence, chacun est légalement tenu de prévenir sans délai la DRAAF-SRAL ou Polleniz qui réaliseront alors les vérifications nécessaires.

Biodiversité des champs

Auxiliaires actuellement observés dans les parcelles

Carabes (prédateurs de limaces et autres organismes du sol)



Staphylin odorant (prédateur de limaces)



Notes nationales biodiversité

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



**Et 3 nouvelles notes
nationales à
consulter ! →**



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Réseau de surveillance biologique du territoire 2026 Pays-de-la-Loire

Rédacteurs : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire – Alexia Barrier et Etienne Barbarit

Directeur de publication : Philippe Dutertre - président de la commission végétal de la chambre d'agriculture de région Pays-de-la-Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia

Observateurs : Agriculteurs, Agrial, Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé agri-conseil, Soufflet

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles